



ORIENTATIONS DE TRAVAIL 2021

Les orientations de travail de Profession Banlieue présentées dans ce document sont le fruit de nombreux échanges avec notre conseil d’administration, notre conseil scientifique et nos partenaires. Elles affirment notre ambition de répondre aux besoins prioritaires exprimés par les acteurs·rices du territoire.

La crise que nous traversons depuis 2020 fragilise les territoires les plus précaires. Nous veillerons, à travers chacune de nos actions, à interroger les effets sociaux, économiques et territoriaux de la crise sur les conditions de vie des habitant·es de la Seine-Saint-Denis. Malgré la croissance de mécanismes d’exclusion et de ségrégation, renforcés par la crise, le département est au cœur de profondes transformations : grands projets (Grand Paris Express, jeux olympiques et paralympiques 2024), renouvellement urbain, etc.

C’est pourquoi nous avons souhaité inscrire nos orientations de travail autour d’une approche thématique « la Seine-Saint-Denis, entre permanences et mutations ». Il s’agira de questionner ce rapport entre un développement rapide du territoire et la permanence de difficultés sociales et économiques de ses habitant·es.

Au-delà de ces enjeux, l’année 2021 s’annonce particulièrement importante pour les quartiers prioritaires et la politique de la ville suite aux mesures annoncées dans le cadre du plan de relance et du comité interministériel à la ville (CIV). Nous nous intéresserons à la déclinaison locale de ces moyens et aux leviers pour accompagner l’accès aux droits et à la ville des habitant·es des QPV, développer et consolider les coopérations entre tous les niveaux d’acteur·rices.

Ce sont autant de sujets qui mobilisent et mobiliseront fortement les acteur·rices séquano-dionysiens et qui nécessitent de renforcer collectivement les capacités d’analyse, de réflexion et de proposition sur les politiques sociales et urbaines, à partir de l’expérience des professionnel·les des collectivités, des services de l’État, des élu·es, des représentant·es associatif·ves ainsi que des acteur·rices de proximité.

Les 7 axes de travail de Profession Banlieue

Axe 1 : Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville	2
Axe 2 : Soutien aux dynamiques participatives	4
Axe 3 : Habitat, renouvellement urbain et cadre de vie	5
Axe 4 - Développement économique territorial, emploi et insertion	8
Axe 5 : Éducation, réussite éducative, jeunesse.....	12
Axe 6 : Égalité, lutte contre les discriminations, santé et accès aux droits	14
Axe 7 : Transitions, développement durable	16

Axe 1 : Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville

Module d'accueil des nouveaux·elles professionnel·elles de la Seine-Saint-Denis : « Bienvenue en Seine-Saint-Denis »

> *Plusieurs demi-journées*

La Seine-Saint-Denis est un territoire riche et complexe. Elle cumule à la fois des difficultés sociales, économiques et territoriales mais également une richesse d'acteur·rices engagés·es, de multiples ressources et de nombreux dispositifs.

C'est un territoire difficile à appréhender pour les jeunes professionnel·les qui, pour nombre d'entre eux·elles, font leurs premières expériences au sein de collectivités ou d'associations. Il faut donc du temps pour comprendre et appréhender l'écosystème d'acteur·rices, identifier les ressources et développer les partenariats qui permettront aux professionnel·les de s'intégrer dans leur environnement professionnel, être en capacité de développer pleinement leurs compétences au service du territoire.

Pour les collectivités et les associations, l'impact du *turn-over* des équipes est également un sujet d'importance, faisant souvent le constat un peu amer de former les jeunes professionnel·les qui ensuite quittent le territoire. Profession Banlieue souhaite donc construire avec les acteurs·rices du territoire un module d'accueil des nouveaux·elles professionnel·les pour donner à voir les atouts du territoire, sa richesse et ses ressources et ainsi faire gagner du temps à l'intégration des professionnel·les, mais également contribuer à limiter ce *turn-over*.

Les matinées des élu·es de la Seine-Saint-Denis

> *Matinées*

Le Conseil d'administration de Profession Banlieue souhaite mobiliser collectivement les élu·es du département autour des enjeux de la politique de la ville. Ces temps d'échanges (2-3 par an) sont réservés aux élu·es et se veulent représentatifs de la diversité des sensibilités politiques. Pour nourrir les débats, élu·es ou chercheur·es viendront témoigner de leur expérience en matière de politique de la ville et de ce que sont pour elles-eux les réussites, les échecs et les enjeux pour l'avenir.

La première séance portera sur les enjeux posés par la gestion de la crise sanitaire au niveau local. Une autre pourra être consacrée aux initiatives citoyennes qui se sont développées pendant la crise et qui reposent la question de la participation citoyenne.

Les réunions dédiées des équipes politique de la ville

> *Réunions dédiées*

Ces réunions permettent l'échange de connaissances, de savoir-faire et le débat entre professionnel·les. L'objectif est de suivre et d'analyser ensemble l'actualité de la politique de la ville sur le territoire, les problématiques d'ingénierie et de pilotage, ainsi que la programmation des contrats de ville. Il s'agit également de proposer des temps d'échanges entre différents acteur·rices pour décroiser les pratiques, favoriser les collaborations et le travail transversal (ex : rencontre avec la Caf, rencontre avec les services de l'État...). Si les conditions sanitaires le permettent, ces réunions seront réalisées « hors les murs », afin de valoriser les initiatives locales et d'être au plus proche des professionnel·les. L'objectif est de couvrir les 4 EPT du territoire et de valoriser à chacune des rencontres une initiative du territoire.

Journée régionale de la politique de la ville (en partenariat avec les centres de ressources politique de la ville franciliens)

> *Journée régionale*

Dans le cadre du partenariat mis en place entre les trois CRPV franciliens autour des impacts de la crise sanitaire sur les territoires prioritaires, nous souhaitons porter avec la préfecture d'Île-de-France la construction d'une journée régionale de la politique de la ville. Cette réflexion à l'échelle régionale autour des enjeux de la politiques de la ville dans le contexte de crise sanitaire et de relance devra permettre de croiser les regards sur ses conséquences pour les habitants·es et d'identifier des pistes pour élaborer des stratégies adaptées aux différentes échelles de pilotage. -. Cette rencontre s'adresse aux élu·es et technicien·nes des collectivités en charge de la politique de la ville et de ses programmes/ dispositifs, aux services de l'État en charge de la politique de la ville

(Services des PDEC, DDCS, Délégués du Préfet), aux acteur·rices du droit commun (services de l'État et des collectivités, institutions, bailleurs sociaux) et aux conseiller·ères citoyen·nes, collectifs d'habitant·es, associations.

Axe 2 : Soutien aux dynamiques participatives

Accompagner les conseils citoyens

> Réunions dédiées

Dans la continuité du Forum des conseils citoyens réalisé en 2019, Profession Banlieue mettra en œuvre des temps spécifiques dédiés aux conseils citoyens pour leur permettre d'agir concrètement sur leur territoire.

Nous envisageons d'organiser quatre temps consacrés à l'éducation prioritaire, la santé, la sécurité, et le bilan ainsi que les perspectives des contrats de villes

Participation citoyenne et initiatives collectives

> Journée

Au-delà des instances institutionnelles de participation, les habitant·es ont toujours su se mobiliser, s'organiser (collectifs informels, associations, notamment) pour interpeller les institutions sur les sujets qui les préoccupent que ce soit ponctuellement ou dans la durée. Cette mobilisation, qui s'est particulièrement illustrée pendant la période du confinement, interroge fortement la capacité des collectivités à accompagner ces dynamiques (accès aux financements, à des locaux pour se réunir, à des ressources pour produire...) tout autant qu'à leur laisser une place dans le dialogue démocratique (pouvoir d'expression, de co-construction ou de co-décision). Alors que la rénovation urbaine se poursuit, comment faire évoluer les pratiques des professionnel·les ? La participation citoyenne favorise-t-elle toujours le jeu démocratique ?

Au-delà des bonnes pratiques, une journée de réflexion sera organisée afin de s'interroger collectivement sur la façon de dépasser l'injonction participative et de créer les conditions d'une dynamique d'émancipation pour les habitants des quartiers prioritaires.

Axe 3 : Habitat, renouvellement urbain et cadre de vie

Occupation de l'espace public

> Ateliers (4 séances)

Depuis quelques années, aménageur·ses et géographes s'interrogent sur la manière dont est pensé l'occupation de l'espace public par tous et toutes et critiquent le fait que l'espace public serait conçu par et pour des « hommes blancs valides de classe moyenne ». Les façons d'habiter la ville et les quartiers des autres publics seraient alors occultés. Dès lors, les opérations d'aménagement accentuent les inégalités urbaines : la ville devient impraticable pour certain·es (personnes handicapées, senior·es, femmes avec poussettes par exemple), l'insécurité ou le sentiment d'insécurité est plus important chez certaines minorités (femmes, minorités sexuelles, minorités ethniques, etc.), les opérations d'aménagement visent parfois à rendre invisibles certaines populations (sans domicile fixe, migrant·es, etc.), etc.

À l'heure où les quartiers séquano-dionysiens connaissent de profondes transformations (NPNRU, métropolisation), il convient de se demander comment nous pouvons lutter contre ces inégalités et produire des quartiers plus inclusifs. Les nouveaux programmes de renouvellement urbain peuvent-ils y contribuer ?

Nous proposons d'apporter des pistes de réponse à cette question en organisant quatre ateliers :

- Un atelier introductif permettant de poser des questions générales : comment penser l'espace public ? À quelles échelles et selon quelles temporalités (nuit/jour notamment) ? Qu'entend-on par espace inclusif ?
- Les occupations illicites et illégales de l'espace public (bidonvilles, lieux de consommation de drogue, etc.) : quelles pistes pour aller au-delà des politiques d'éviction et inclure ces habitant·es à la ville ?
- Femmes et minorités sexuelles dans l'espace public : comment lutter contre le sentiment d'insécurité et permettre à ces publics de s'approprier leurs quartiers ?
- Les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite : comment concevoir des espaces publics adaptés aux problèmes de mobilité de ces publics ?

Répondre au sentiment d'insécurité et à la victimation dans le parc social en Seine-Saint-Denis

> Matinée ou après-midi

Fortement stigmatisés, les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les grands ensembles de logements sociaux séquano-dionysiens sont souvent associés à des lieux de désordre, d'insécurité et d'incivilité. Au-delà des représentations, il convient de s'interroger sur ce recouvrent les insécurités et les incivilités, perçues et vécues par les habitant·es des QPV de la Seine-Saint-Denis, sans pour autant nier les problèmes qui peuvent exister dans ces quartiers. D'après le millésime 2019 de l'enquête « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France », réalisée par l'Institut Paris Région, la Seine-Saint-Denis est le département francilien dans lequel le sentiment d'insécurité est le plus important (58 % des habitant·es), même si « la population vivant en Seine-Saint-Denis n'est plus la plus victime d'Île-de-France (55 %) ».

Face à ces constats, les acteur·rices de terrain se mobilisent pour améliorer les conditions de sécurité et de tranquillité résidentielle dans les QPV. C'est le cas notamment des bailleurs sociaux qui, depuis quelques années, sont de plus en plus investis dans le champ de la tranquillité résidentielle à la fois pour assurer la jouissance paisible des lieux et la sécurité de leurs salarié·es. En Seine-Saint-Denis, cette implication s'est traduite notamment dans la mise en place d'une convention relative à la sécurité et à la prévention de la délinquance et de la radicalisation dans le logement social en Seine-Saint-Denis signée en juillet 2020 par la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, le tribunal judiciaire de Seine-Saint-Denis, les maires du département volontaires, l'Aorif et les bailleurs sociaux volontaires.

Au cours de cette demi-journée, il s'agira de revenir la victimation et le sentiment d'insécurité en Seine-Saint-Denis et sur l'implication des bailleurs sociaux dans la sécurité et la tranquillité résidentielle.

Dégradation parc privé résorption habitat précaire

> Ateliers

Avec plus de 7,5 % de logements potentiellement indignes, la Seine-Saint-Denis est l'un des départements français les plus touchés par l'indignité des logements.

Derrière ce chiffre se cachent des réalités très différentes : propriétaires précaires qui n'arrivent pas à faire face aux charges liées à leur logement, locataires d'un bien appartenant à un marchand de sommeil, copropriétés

dégradées, etc. Ces situations compromettent et mettent en péril la vie des habitant-es et ne peuvent être résolues qu'en intervenant sur le bâti, souvent de manière assez importante, et en accompagnant les habitant-es. Il s'agit d'un sujet complexe pour les pouvoirs publics, aussi bien dans le repérage que dans le traitement des situations.

Au cours de plusieurs demi-journées, nous proposons de revenir sur les différentes dimensions de l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis, ainsi que sur les acteurs et outils mobilisables pour résorber l'habitat indigne et accompagner les ménages qui font face à ces situations.

Présentation du 26^{ème} rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le mal-logement en France

> Après-midi

Avec 6,4 % des résidences principales en surpeuplement accentué (recensement de la population, 2016) et 7,4 % de parc privé potentiellement indigne (L'Institut Paris Région et DRIHL Île-de-France, 2018), la Seine-Saint-Denis est l'un des départements les plus touchés par le mal-logement. Consciente de ces enjeux, qui ont été mis en exergue pendant la crise sanitaire, Profession Banlieue propose aux acteur-rices du département une présentation du 26^{ème} rapport sur l'état du mal-logement en France ponctuée de temps d'échanges.

« Deux expressions reviennent fréquemment depuis quelques mois pour qualifier l'impact de la crise sanitaire sur les conditions de logement : double peine pour ce qui concerne les personnes sans abri ou mal-logées ; bombe à retardement pour les ménages modestes et, par extension, pour tous les acteurs du secteur « de la rue au logement », de l'urgence et de l'hébergement du logement social et de l'immobilier.

À l'analyse et après avoir rencontré des acteurs de première ligne et des personnes ayant subi le confinement-déconfinement-reconfinement, on peut affirmer qu'avec la crise sanitaire, la crise du logement est devenue plus grave et plus profonde. Les deux « crises » se conjuguent pour mettre en lumière la gravité du mal-logement et les impasses des politiques censées y répondre. »

C'est par ces mots que commence le dossier de synthèse présentant le 26^{ème} rapport de la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal-logement en France, publié en janvier 2021. Le rapport réaffirme que le contexte ne fait qu'aggraver un phénomène qui, même sans la crise sanitaire, « s'enracine » : augmentation du nombre de personnes sans domicile de 100 % entre 2012 et 2020, hausse de près de 20 % des personnes hébergées de manière contrainte chez des tiers entre 2002 et 2013, croissance de 23 % des ménages en situation de surpeuplement entre 2006 et 2013¹, etc.

Alors que la crise sanitaire a permis de rappeler l'importance de disposer d'un habitat décent, les réponses apportées pour faire face à la pandémie (restriction des déplacements, généralisation du télétravail, fermetures de commerces dits non essentiels, etc.) ont contribué à accroître les inégalités de logement, et ce malgré les efforts indéniables réalisés par les pouvoirs publics et les acteurs associatifs. La Fondation Abbé Pierre s'inquiète alors des conséquences durables de la crise sur les plus vulnérables et regrette que le plan de relance ne concentre pas assez d'efforts sur le logement.

Loi SRU et mixité sociale

> 5 à 7

Promulguée le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) a pour objectif de rééquilibrer le peuplement des territoires urbains en imposant un seuil de construction de logements sociaux. Fortement critiquée par ses opposant-es, parfois contournée, cette loi a pourtant résisté aux attaques dont elle faisait l'objet : vingt ans plus tard, elle est toujours en vigueur et elle a même été renforcée par la loi pour un accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) en 2014.

Nous proposons de revenir sur la loi SRU, ses effets en termes de mixité sociale et de rééquilibrage territorial au cours d'un 5 à 7 en présence de Grégoire Fauconnier, auteur de l'ouvrage *Loi SRU et mixité sociale, le vivre ensemble en échec ?* publié en 2020. Docteur en géographie, auteur d'une thèse sur la mise en œuvre de la loi SRU, il fait le constat que « Si la loi SRU contribue indubitablement à freiner les dynamiques ségrégatives, elle ne suffit pas à les contrecarrer. Ce décalage entre l'ambition du législateur et la réalité du terrain illustre toute la difficulté à mettre en œuvre les politiques de mixité sociale qui apparaissent néanmoins comme tout à fait nécessaires pour assurer la cohésion sociale ».

La GUSP comme levier de développement social – 3ème rencontre régionale de la GUSP

> *Journée régionale*

Cette troisième rencontre francilienne de la GUSP, co-organisée par les quatre centres de ressources politique de la ville d'Île-de-France, s'inscrit dans la lignée des deux journées organisées en 2019 et 2020. Elle a pour objectifs d'accompagner la structuration d'un réseau d'acteur·rices en charge de la GUSP (chargé·es de mission GUSP et équipes politique de la ville, délégué·es du préfet, bailleurs sociaux), de permettre l'échange d'expériences et de bonnes pratiques et de réaliser un travail plus approfondi sur l'ensemble des thématiques que recourent la GUSP. Après avoir sondé les participant·es à la rencontre de 2020, il a été décidé que la session 2021 porterait sur la « GUSP comme levier de développement social ».

Réunions dédiées aux professionnel·les de l'urbain et du renouvellement urbain

> *Réunions dédiées*

Alors que les mutations urbaines sont nombreuses et que la mise en œuvre du nouveau programme de rénovation urbaine progresse dans les territoires séquanodionysiens, on constate que les professionnel·les de l'urbain et du renouvellement urbain dans le département ont peu d'espaces pour échanger entre pairs sur leurs pratiques. Profession Banlieue remettra en place les réunions dédiées aux chef·fes de projet RU, en les élargissant aux professionnel·les de l'urbain dans le sens large (aménagement, habitat, notamment). Il s'agira dans un premier temps de définir les besoins précis des professionnel·les (en termes de contenu et de fréquence) et ensuite d'organiser plusieurs réunions dans l'année.

Axe 4 - Développement économique territorial, emploi et insertion

Entrepreneuriat social et solidaire, économies populaires et pouvoir d'agir

> Ateliers (2 séances)

Dans la poursuite des ateliers « Reconnaître et accompagner les économies populaires et solidaires en Seine-Saint-Denis : quelles pistes pour l'action publique territoriale ? », Profession Banlieue souhaite approfondir à travers deux séances ce que recouvrent les dynamiques à l'œuvre autour de l'entrepreneuriat social et solidaire dans les quartiers populaires. Les politiques régionales de soutien au développement économique dans les quartiers placent l'entrepreneuriat et la sensibilisation à l'économie sociale et solidaire au cœur de leurs stratégies. L'entrepreneuriat social et solidaire constituerait une réponse durable à l'insertion socio-professionnelle des publics éloignés de l'emploi dans les quartiers de la politique de la ville. Des croisements s'opèrent entre les acteur·rices du monde économique, de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire, de la jeunesse, de l'emploi et de l'insertion pour créer des parcours d'accompagnement à la création d'activités s'appuyant sur les ressources et savoir-faire des habitant·es des quartiers populaires. Nous nous attacherons particulièrement à deux publics ciblés par cette forme de travail : les femmes et les jeunes. Comment l'entrepreneuriat social et solidaire favorise-t-il le pouvoir d'agir et remobilise ces publics dans le développement local des quartiers ? Comment les acteur·rices du territoire coopèrent-ils pour accompagner des initiatives individuelles ou collectives vers de l'entrepreneuriat social et solidaire ? Quelles sont les perspectives proposées pour pérenniser ces pratiques ?

Approche territoriale de l'aller-vers : vers une évolution du référentiel des pratiques du travail social ?

> Cycle de qualification (3 séances)

En 2018, Profession Banlieue a participé à l'organisation, en collaboration avec les autres centres de ressources politique de la ville franciliens et la Préfecture d'Île-de-France, de la rencontre régionale des acteur·rices et des jeunes bénéficiaires du Plan régional d'insertion pour la jeunesse (Prij). Nous avons organisé sur la même période, un groupe prospectif à destination d'une vingtaine de professionnel·les de la jeunesse en Seine-Saint-Denis. Il nous semble essentiel de donner suite à ces travaux dans l'objectif de produire une réflexion collective sur l'approche territoriale des pratiques de l'aller vers, en facilitant la rencontre entre les savoirs universitaires et les savoirs des situations issus des pratiques professionnelles. Cette prise de recul sur le cadre de l'intervention à destination des jeunes semble d'autant plus nécessaire dans le contexte actuel où les particularités de chaque secteur géographique évoluent et représente une piste de travail complémentaire par rapport à ce que vous menez. Nous souhaiterions mener un cycle de qualification (animé par un chercheur spécialisé sur le sujet de l'intervention sociale et sur la jeunesse) et de retours d'expériences, afin de croiser :

- La spécificité de la mise en œuvre du Prij en Seine-Saint-Denis qui correspond un accompagnement fin dans la remobilisation des jeunes à l'échelle du quartier ;
- La diversité des compétences des porteurs du Prij qui amène le croisement des champs de la prévention spécialisée, de l'animation, de l'insertion socio-professionnelle, de la prévention de la délinquance et de l'éducation populaire.

Ce cycle a pour objectif de conduire les professionnel·les à explorer les questionnements suivants : Comment faire réseau lorsque l'on est issu de cultures professionnelles et de métiers différents ? Quelles sont les limites rencontrées dans la mise en cohérence des dispositifs et des interventions au sein d'un même territoire et auprès de mêmes publics ? Quels sont les espaces géographiques, les acteur·rices en jeux, les ressources locales et les outils d'animation de la vie sociale sur lesquelles les porteurs du Prij s'appuient ? Comment s'est construite l'approche par quartier du déploiement du Prij en Seine-Saint-Denis ? Les pratiques d'aller vers amènent-elles à des nouveaux liens entre les sphères économiques et sociales du développement local ? Quelles adaptations des modalités d'accompagnement des jeunes invisibles dans le contexte de la crise sanitaire ?

Territoire(s) en chantier : quelle intégration des quartiers séquano-dionysiens et de leurs habitant·es aux dynamiques métropolitaines ?

> Cycle de qualification (3 séances)

Les grands chantiers métropolitains (JOP2024, Grand Paris Express), la poursuite des opérations de renouvellement urbain et autres nombreux projets d'aménagement en cours et à venir (ZAC, sites « Inventons la Métropole du Grand Paris », notamment) intègrent chacun à leur manière l'amélioration de l'attractivité des

quartiers populaires dans leur programmation. La Seine-Saint-Denis est particulièrement concernée par ces dynamiques de projets, emblèmes d'un Grand Paris en construction. Alors que 56 % des actif-ves résident-es exercent leur emploi en dehors du département, la grande promesse de la métropolisation est de garantir d'ici 2030 une meilleure redistribution socio-spatiale des emplois en Île-de-France. Par ailleurs, il faut veiller à ne pas toujours poser sur la Seine-Saint-Denis un diagnostic de faible attractivité économique, ce qui n'est pas le cas au regard des nombreuses entreprises qui y installent leur siège. Le problème majeur réside dans l'inadéquation entre les emplois et le niveau des qualifications des habitant-es. Il faut également prendre en compte que la Seine-Saint-Denis connaît des contrastes intra-territoriaux importants sur le plan socio-économique et des dynamiques d'intégration métropolitaine de chaque ensemble intercommunal différentes.

Ce cycle, organisé en trois séances, propose aux professionnel·les une première approche des effets de la métropolisation en Seine-Saint-Denis : ses dimensions politiques et socio-économiques, le système d'acteur·rices multi-niveaux qu'elle implique, les politiques publiques qui lui sont dédiées. Cette approche sera complétée d'une analyse de la géographie et de la temporalité des grands projets d'aménagement, nécessaire pour appréhender la répartition territoriale des emplois qu'ils généreront sur le département et les outils d'accompagnement au développement des quartiers populaires mobilisables.

- Séance 1 : Entre permanences et mutations, regards croisés sur la Seine-Saint-Denis dans la métropolisation et le paysage politique francilien.
- Séance 2 : Des trajectoires économiques différenciées des territoires de la Seine-Saint-Denis : quels enjeux pour les quartiers prioritaires et leurs habitant.es ?
- Séance 3 : Les grands projets métropolitains, des leviers d'accès à l'emploi des habitant-es des quartiers prioritaires et de développement économique local ? Focus sur les JOP2024.

Centralités commerciales et quartiers populaires

> *Après-midi ou matinée*

Les centralités commerciales des quartiers populaires sont devenues une préoccupation politique incontournable des agendas communaux ces dernières années. Alors que les investisseurs privés ont peu à peu délaissé le foncier commercial dans les quartiers prioritaires, bailleurs sociaux et collectivités se sont retrouvés quelque peu démunis dans l'exercice de gestion des locaux commerciaux. Face à la montée en puissance des politiques commerciales dans les stratégies régionales et nationales de développement économique, de nouveaux outils et pratiques professionnelles émergent à l'échelon communal. Le commerce constituerait l'un des principaux leviers de transformation de l'image des quartiers, en participant à l'animation de la vie économique locale et en permettant de favoriser la mixité sociale des espaces populaires. Pour accompagner ces mutations, les communes conduisent des politiques volontaristes de revitalisation commerciale, à l'image de la ville de Saint-Denis qui a impulsé la création en 2019 de la foncière mixte « Saint-Denis commerces ». Ses principales missions sont de préempter des cellules commerciales, maîtriser le portage foncier des rez-de-chaussée commerciaux, articuler interventions communales et intercommunales en matière de commerces et accompagner les futur-es commerçant-es dans leur implantation. D'autres initiatives de soutien aux commerces, associant partenaires publics et privés, se développent dans les quartiers de la politique de la ville et permettent de tester une offre commerciale nouvelle, d'analyser son développement pour potentiellement, l'essaimer sur le territoire.

Cette matinée poursuivra un double objectif : déconstruire les représentations autour de la dégradation du commerce dans les centralités populaires en montrant ce que peuvent recouvrir les termes de diversification/redynamisation/revitalisation commerciales ; apporter aux professionnel·les une compréhension plus fine des marges de manœuvre dont disposent les pouvoirs publics en matière d'intervention commerciale (portage foncier, préemption.).

Expérimenter Territoire zéro chômeur de longue durée en QPV : pour une approche renouvelée des modalités d'intervention économique dans un projet de territoire

> *Journée*

Plein emploi volontaire, entreprise à but d'emploi, fabrique du consensus : ce sont les mots de Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), une démarche expérimentale qui se déploie sur dix territoires en France depuis 2016. Trois des dix territoires d'expérimentation se situent en milieu urbain dense (Paris, Loos et Tourcoing, Villeurbanne). C'est au cœur des quartiers de la politique de la ville que les personnes privées durablement d'emploi se sont mobilisées et que les collectivités territoriales ont souhaité se lancer dans cette expérimentation. Un acte collectif et partagé qui propose une méthodologie renouvelée du projet de territoire via un mécanisme simple : comprendre les sources des blocages d'un territoire en développant une connaissance fine de ses

ressources à partir de l'expérience des acteur-rices locaux-ales (habitant-es, associations, entreprises) et des compétences des personnes privées d'emploi durablement afin de créer une offre de service territoriale socialement utile, complémentaire et/ou supplémentaire au tissu économique local.

La démarche prend alors forme par la structuration d'un système de coopération d'acteur-rices s'appuyant sur un comité local pour l'emploi, une équipe projet, une ou plusieurs entreprises à but d'emploi (EBE). Cette expérimentation fait l'objet d'une évaluation montrant d'ores et déjà ses impacts positifs tant sur le plan territorial que sur les plans professionnel et personnel des personnes concernées.

L'objectif de cette journée est d'appréhender TZCLD comme un projet de territoire qui concourt à la reconnaissance et à l'accompagnement des économies populaires et solidaires. Les mécanismes et la méthode d'animation territoriale de cette démarche, au croisement des différents secteurs de l'action publique, invitent les professionnel-les à questionner les modalités de l'intervention en matière de développement économique et d'emploi dans les QPV. Nous tenterons de comprendre les fondements et lignes directrices de la démarche, ainsi que son modèle et les enjeux économiques qu'elle représente. Des ateliers permettront ensuite d'identifier les étapes-clés de préfiguration de l'expérimentation et les conditions de réussite du projet.

Des écosystèmes emploi-insertion au service de la jeunesse : décryptage et bonnes pratiques

> *Matinée*

Le plan régional d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires (Prij), lancé en 2018 à l'échelle des EPT Plaine Commune et Paris Terre d'Envol, sera prochainement déployé sur l'ensemble de la Seine-Saint-Denis. Dans un contexte de crise socio-économique reconfigurant les enjeux pour la jeunesse, cette extension s'inscrit pleinement dans le plan de relance dédié à l'accompagnement professionnel des jeunes (#1jeune1solution). Le Prij a pour objectif de renforcer les démarches d'aller vers et de tendre vers plus de pertinence et de cohérence dans le repérage, l'accompagnement et la prise en charge des jeunes invisibles. Son déploiement s'appuie aujourd'hui sur les moyens du plan d'investissement dans les compétences (PIC) « Repérer et mobiliser les invisibles », dont les projets lauréats se structurent autour du développement de pratiques professionnelles de l'aller vers. L'enjeu est alors de mobiliser une diversité de compétences autour de la politique de la ville, de la prévention spécialisée, de l'animation, de l'emploi et l'insertion socio-professionnelle, de la formation, et de l'éducation populaire. Ces professionnel-les ont des objectifs communs : créer du lien, se faire connaître et amener les jeunes vers un accompagnement et une remobilisation. Se fédérer autour de cette démarche nécessite un éclairage sur le système d'acteurs emploi-insertion séquano-dionysien, complexe et pluriel. Il s'agira lors de cette matinée, dans un premier temps, d'identifier l'ensemble des partenaires clés sur le département puis d'apporter des éléments sur les outils de financement (ex : appel à projets "Repérer et mobiliser les invisibles"). Dans un second temps, nous tenterons de comprendre leurs complémentarités à travers des retours d'expériences permettant une analyse des dimensions partenariales et territoriales de professionnels de l'aller vers : quels sont les espaces géographiques, les acteur-rices en jeu, les ressources locales et les outils d'animation de la vie sociale sur lesquels les porteurs du Prij s'appuient ou peuvent s'appuyer ?

Lever les idées reçues autour du déploiement des tiers-lieux dans les quartiers populaires

> *Ateliers (2 séances)*

Devenus une des priorités des politiques régionales, les tiers-lieux fleurissent dans les quartiers populaires. La Région Île-de-France prévoit le développement de 1 000 tiers-lieux à l'horizon 2021 et encourage leur création en quartier prioritaire de la politique de la ville. Remplissant des fonctions diverses (ressourcerie, épicerie solidaire, espaces de co-working, Fablab, espace évènementiel, etc.), les tiers-lieux contribueraient au développement social, économique et urbain des territoires. Toutefois, les acteur-rices du développement local en ont une définition floue et s'interrogent bien souvent sur le projet social derrière l'émergence de ces espaces au cœur des quartiers. Alors que certains tiers-lieux sont perçus comme des outils servant le processus de gentrification, certaines idées reçues sont à lever : leur caractère hybride leur permet de mettre à disposition des locaux pour répondre à des besoins en temps réel, de constituer des lieux de ressources pour les associations et habitant-es des quartiers, de participer à l'aménagement numérique du territoire, de sensibiliser à la transition écologique, de mettre en réseau des structures associatives, de l'ESS ou encore de l'IAE, etc. Profession Banlieue proposera deux ateliers pour donner des clés de lecture aux professionnels du territoire quant à l'origine et au cadre de déploiement des tiers-lieux dans les quartiers politiques de la ville. En quoi un tiers-lieu se distingue-t-il des équipements sociaux historiques implantés dans les quartiers (centre social, espace de vie social, notamment) ? Quelles sont les populations qui consomment les tiers-lieux dans les quartiers politiques de la ville ? Comment les porteur-ses de tiers-lieux travaillent-ils avec les habitant-es pour faciliter leur appropriation ? Comment les

professionnel·les des quartiers peuvent-ils se saisir de ces lieux pour mener des actions culturelles, d'éducation populaire, de formation aux outils numériques, etc. ?

Il s'agira également de préciser les échelles de financement des tiers-lieux et les principaux partenaires, publics et privés qui soutiennent ces initiatives. Des retours d'expériences illustreront la diversité des usages et des fonctions qu'ils recouvrent.

Axe 5 : Éducation, réussite éducative, jeunesse

La prostitution des mineur-es : comprendre le phénomène de michetonnage

> *Matinée ou après-midi*

Les récents échanges avec les professionnels·les de la jeunesse font état d'une préoccupation grandissante du phénomène de prostitution chez les jeunes et ce, dès le collège. En lien avec la mission droits des femmes de la Préfecture de département et la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR), l'approche de Profession Banlieue sera de donner aux professionnel·les de la politique de la ville des outils pour appréhender ce phénomène du point de vue de la prévention et de l'accompagnement socio-éducatif. L'articulation entre prévention, répression et réparation est déjà éprouvée par les acteurs·rices de la lutte contre les violences faites aux femmes et des coordinations sont en place. Il s'agit par cette action de diffuser au-delà du cercle des professionnel·les déjà sensibilisé·es à ces questions des repères de compréhension et d'analyse du phénomène et de les mettre en réseau avec les structures intervenant dans ce champ.

Les politiques éducatives : perspectives nationales et ancrage local

> *Cycle de qualification (4 séances)*

En 2019, lors du lancement des Cités éducatives, Profession Banlieue a organisé une journée de qualification sur les coopérations éducatives avec l'intervention de Jean-Marc Berthet, puis sur les outils d'évaluation des coopérations éducatives en 2020 en partenariat avec La Fonda et les CRPV franciliens. En janvier 2021, Profession Banlieue a proposé une matinée de "décryptage" des annonces des dernières mesures gouvernementales en matière d'Éducation prioritaire avec Jean-Yves Rochex. Après ce temps dédié à l'analyse des réformes gouvernementales et à la compréhension d'un nouveau programme, il nous a semblé pertinent de revenir sur les mutations profondes en cours, et les questionnements sous-jacents : projet de société et sens des projets éducatifs, gouvernance, articulation des dispositifs et rôle des acteur·rices de l'éducation, place des enfants et des familles... A ce titre, les travaux sur les politiques éducatives locales lancées notamment par Choukri Ben Ayed (cf. « le nouvel ordre éducatif local », 1989) apparaissent comme une porte d'entrée pour remettre en perspective les récentes réformes dans une dynamique d'évolution amorcée depuis 20 ans. S'inscrivant dans cette ligne d'analyse, Profession Banlieue propose 4 demi-journées de qualification formant un cycle de 6 à 8 mois, allant du national au local afin d'accompagner les professionnel·les dans la structuration de l'analyse de leur environnement et de leur pratique. Après avoir brossé le paysage des politiques éducatives et leur recomposition, élément fondateur à la compréhension des enjeux, il s'agira de s'interroger sur les rouages de la gouvernance et notamment le défi démocratique de l'intégration des enfants et des familles dans les projets éducatifs, enfin le cycle abordera la question de l'articulation des PRE et des Cités éducatives comme illustrant une étape de maturation de ces politiques publiques.

Les enjeux du numérique éducatif

> *École et ville*

Une fois passé le temps de l'urgence et de la gestion de la crise sanitaire, un regard porté sur l'expérience inédite « d'école à la maison » apparaît nécessaire pour s'interroger sur les nouveaux usages qui marquent notre rapport collectif au numérique. Pour ce faire, Profession Banlieue a choisi une approche anthropologique des usages des technologies numériques comme clé de compréhension des mondes numériques contemporains. Cette approche permettra de poser les notions et les concepts qui favoriseront la compréhension des enjeux du numérique éducatif.

Une focale particulière sera faite sur les notions de « fracture numérique » (*digital divide*) et de « natif du numérique » (*digital native*) afin de bien comprendre la complexité des inégalités voire des exclusions liées aux usages du numérique. Les pratiques numériques éducatives dans les familles, chez les élèves et les enseignant·es seront abordées sous un double prisme :

- Celui des données qualitatives et quantitatives des recherches les plus récentes (INEDUC, IDÉE, CAPACITY, CAPUNI...) du GIS M@rsouin ;
- Celui de témoignages de praticien·nes séquanodionysien·nes du numérique éducatif à l'école et en dehors de l'école. Ces apports permettront de débattre des perspectives d'évolutions des pratiques numériques éducatives tant par les jeunes que par les acteurs·rices de l'éducation.

Les JOP2024 : comment faire d'un grand événement un projet éducatif pour le territoire ?

> *École et ville*

Inscrit dans le projet académique, les jeux olympiques et paralympiques 2024 suscitent à la fois les espoirs d'un développement du territoire porteur de prospérité pour les habitant·es dans le domaine de l'emploi, du logement, de l'économie, ou encore de l'amélioration de la pratique sportive amateur ; mais aussi de craintes de retombées économiques qui ne seraient pas partagées avec les habitant·es du territoire. Compte tenu de la difficulté pour les professionnel·les de se projeter dans ce que sera le territoire en 2024 et sur les mutations à venir, comment conduire un projet éducatif en lien avec un événement dont l'ampleur est difficile à appréhender ? Par ailleurs, face à la marchandisation du monde du sport comment conduire un projet éducatif éthique en lien avec les JOP2024 ? Enfin, alors que les élus des quartiers prioritaires réclament plus de moyens pour les équipements sportifs, ne vivons-nous pas le risque d'une pratique sportive de plus en plus différenciée selon les territoires ?

Éducation prioritaire

> *Matinée ou après-midi*

L'annonce d'une refonte de l'Éducation prioritaire par la Secrétaire d'État en novembre 2020, signe-t-elle la fin d'une politique éducative spécifique pour les quartiers de la politique de la ville ? Quelles sont les nouvelles logiques qui structureront cette réforme ? S'agit-il d'une fin définitive du zonage ? Quelles nouvelles modalités seront développées ? Les professionnel·les de la politique de la ville sont invités à rencontrer les figures emblématiques de l'Éducation prioritaire, qui « fête » ses 40 ans, lors d'une journée à destination des chef·fes de projet politique de la ville, des PRE, des personnels de l'Éducation nationale, des associations et des professionnel·les de la CAF.

La place du petit enfant dans la ville

> *Cycle de qualification (2 séances)*

Le cloisonnement des politiques publiques rend peut lisible la place du petit enfant dans la ville, et sa place en tant qu'acteur du territoire n'est pas toujours identifiée par les professionnel·les. Pour autant le petit enfant n'est pas qu'un usager des crèches. Dans un territoire où la part des moins de 3 ans est significative, comment développer une vision commune et partagée avec l'ensemble des acteur·rices de la politique de la ville du petit enfant ? Espaces publics, espaces de vie, parcs et jardins, équipements publics, comment faire une place aux moins de 3 ans et contribuer pour leurs parents à une parentalité qui soit « inclusive » et vecteur de lien social ? Ce cycle de qualification permettra à la fois d'aider les professionnel·les du territoire à se doter de repères sur une question rarement abordée dans sa globalité, mais aussi de contribuer à la mise en réseau des acteur·rices de la petite enfance et de revisiter collectivement les ambitions départementales à la lumière des regards portés par le monde de la recherche sur les pratiques et les usages.

Réunion dédiée PRE

> *Réunions dédiées (5)*

Le travail de qualification par la rencontre entre pairs se poursuit en direction des PRE. L'approche, renouvelée depuis fin 2020, consiste à faire co-exister un temps spontané et participatif d'expression des professionnel·les ; à un des moments de prise de recul et de qualification par la transformation des propositions du groupe de travail en une newsletter destinée au réseau. L'objectif de l'année 2021 est de faire contribuer les professionnel·les du groupe à l'un des ateliers du cycle de qualification sur l'éducation. Par ailleurs, nous essaierons d'aller plus loin dans l'appui à la qualification par l'échange de pratiques, grâce à la présence de professionnel·les aguerris qui jouent une fonction ressources importantes sur le volet technique du métier de coordonnateur·rices et de référent·es de parcours. Des demandes d'actualisation des organisations des équipes PRE, ainsi qu'un répertoire des intervenant·es ponctuels du médico-socio-éducatif ont ainsi été proposées comme projet pour le groupe.

Axe 6 : Égalité, lutte contre les discriminations, santé et accès aux droits

Discriminations territoriales

> *Matinée ou après-midi*

Suite à la matinée consacrée en décembre 2020 aux discriminations territoriales, il est apparu nécessaire de revisiter cette approche fondamentale en 2021 pour comprendre profondément les dynamiques du territoire. Certaines questions, comme celles des inégalités raciales, sont peu abordées de crainte d'ouvrir le débat sur des sujets sensibles ou douloureux. Pour autant, il est nécessaire pour répondre aux enjeux de cohésion sociale d'aborder ces questions même si elles peuvent susciter découragement ou résignation chez les acteur·rices du territoire. La mise en place en février 2021, par le Défenseur des droits, d'un numéro vert pour le signalement et l'accompagnement des victimes de discrimination constitue une avancée positive et un signe de réappropriation des questions de discriminations par les politiques publiques. Profession Banlieue consacrera donc à nouveau une matinée de réflexion sur les mécanismes de discriminations territoriales afin de poursuivre la démarche entamée, et proposera un temps d'échange sur les initiatives visant à sensibiliser, prévenir ou condamner les discriminations.

Laïcité : en finir avec les idées fausses sur la laïcité

> 5 à 7

Autour du livre de Nicolas Cadene *En finir avec les idées fausses sur la laïcité*, Profession Banlieue proposera aux professionnel·les du territoire un échange suite aux diverses manifestations de « durcissement » de la laïcité dans le but, parfois inavoué, de réduire les libertés qu'elle garantit et de multiplier les interdits qu'elle prévoit, au risque de la dénaturer. Pour sortir des préjugés et garantir un débat serein, il paraît indispensable de se réapproprier point par point la laïcité telle que définie par le droit et telle qu'elle découle de notre histoire : déconstruire les confusions, les idées reçues et les représentations fausses.

Formation VRL : déploiement du kit auprès des professionnel·les du territoire

> 3 sessions de formation

Profession Banlieue reprend la formation Valeurs de la République et laïcité (VRL) en 2021, après les difficultés liées à son déploiement en 2020. Le format sera renouvelé et répondra à des nouvelles contraintes : distanciel, déclinaison d'un format « sensibilisation » sur une journée compte tenu des contraintes de temps des acteur·rices de terrain, contribution à la formation des formateurs. Ainsi 2 journées de formations seront proposées aux acteur·rices de terrain ainsi qu'une journée en formation de formateur en partenariat avec la Préfecture de Région Île-de-France et en fonction des demandes de formation qui seront recensées.

Jeunes et Santé. Impacts de la Covid-19 sur le bien-être des jeunes ?

> *Matinée ou après-midi*

À partir de l'enquête menée au niveau national « Comment les enfants et adolescents ont vécu le confinement et quels impacts sur leur bien-être ? » (Nicolas Oppenheim) et de l'étude « les jeunes en situation de vulnérabilité en Île-de-France » (Observatoire régional de la santé), Profession Banlieue souhaite interroger le bilan de la crise sanitaire pour le bien-être de la jeunesse. La matinée pourrait être complétée par la présentation de la plateforme « jeune et santé mentale » de Saint-Ouen/Saint-Denis ou par la présentation d'une enquête de terrain menée auprès des jeunes du territoire (CLSM d'Épinay/Pierrefitte et étudiants de l'IUT de Villeteuse, action santé des jeunes de Tremblay-en-France, enquête jeunes d'Aulnay-sous-Bois)

Accueil des nouveaux professionnels de santé

> 2 demi-journées

En partenariat avec les deux autres centres de ressources politique de la ville d'Île-de-France et PromoSanté l'objectif principal de cette journée est de favoriser la prise de poste des coordinateur·trices de démarches territoriales de santé (ASV, CLS, CLSM...). C'est aussi l'occasion de développer une culture commune au sein d'un territoire, entre le coordinateur·trice, sa hiérarchie et ses élu·es, d'inscrire ces professionnel·les dans une réflexion

et une démarche de promotion de la santé et de réduction des inégalités et de leur permettre de se connaître à l'échelon régional.

Politique locale de santé, enjeux et rôle(s) des élu·es

> *Matinée*

La santé n'est pas une compétence en tant que telle des maires et collectivités territoriales même si nombre de collectivités, notamment en Seine-Saint-Denis, mènent une action très volontariste en matière de politique de santé depuis des années. La crise sanitaire a mis en exergue et creusé les inégalités sociales et territoriales de santé que subissent en particulier les habitant·es des quartiers prioritaires de la politique de la ville mais elle a aussi montré la pertinence de l'action publique locale et le rôle des acteur·rices de proximité.

Près d'un an après les élections, et en pleine crise sanitaire, les enjeux sont considérables (prévention, dépistage, accès à la vaccination...) et les attentes des habitant·es immenses pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de santé. Autant de défis auxquels les nouveaux.elles élu·es et les professionnel·les doivent faire face pour créer des conditions nécessaires au maintien d'une « bonne santé » (physique et mentale), apporter des ressources et des réponses aux besoins des habitant·es.

Cette matinée sera consacrée aux enjeux de santé publique, avec la participation de Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP et de Fanny Pasant, chargée de mission au CC-OMS, qui fera un focus sur la santé mentale.

Inégalités territoriales de santé à l'aune de l'épidémie. Les impacts du confinement sur l'état de santé des habitant·es des quartiers prioritaires

> *Matinée ou après-midi*

L'épidémie de Covid a révélé avec violence l'impact des déterminants sociaux et environnementaux sur les inégalités de santé. Elle a creusé les inégalités sociales et économiques (conditions de travail, conditions de vie) et a révélé au grand public les inégalités sanitaires que subissent en particulier les habitant·es des quartiers prioritaires de la politique de la ville. La Seine-Saint-Denis a été durement frappée par l'épidémie. Quelle analyse de l'épidémie à l'échelle du département et quelles sont ses incidences sur les inégalités territoriales de santé (étude d'Audrey Mariette et de Laure Pitti) ? Quel rôle a joué le système de santé ? Comment renforcer la prise en compte de l'offre de santé (offre de soins, accès aux soins, prévention et promotion de la santé) et du développement de l'offre médico-sociale dans les quartiers prioritaires ?

Réunions dédiées coordinateur·trices santé

> *Réunions dédiées*

Poursuite des échanges entre coordinateur·trices des démarches territoriales de santé (ASV, CLS, CLSM) avec l'organisation de réunions sur site.

Axe 7 : Transitions, développement durable

L'agriculture urbaine

> 3 Visites sur site et une matinée de restitution

Dans la continuité de l'après-midi sur l'agriculture urbaine en temps de crise organisée par Profession Banlieue en 2020, il s'agira d'organiser trois visites sur site dans des espaces agri-urbains. L'objectif de ces visites sera de montrer la diversité des formes prises par l'agriculture urbaine en Seine-Saint-Denis, depuis le jardin partagé jusqu'à la ferme urbaine, tout en abordant des questions opérationnelles sur la mise en place de projets d'agriculture urbaine en QPV, la mobilisation du foncier en milieu urbain, les enjeux de dépollution des sites, l'insertion socio-économique des habitant·es dans les projets, etc.

Les personnes qui se seront inscrites aux visites seront ensuite conviées à une demi-journée d'échanges/débat pour mettre en perspective les différents projets présentés.

Les transitions dans les quartiers : analyse transversale

> Ateliers

La question des transitions est éminemment transversale. Elle concerne à la fois l'urbain (comment faire une ville durable ?), le développement économique et social (ESS, circuits courts), la santé (baisse de la pollution ayant des effets positifs sur la santé) et la participation des habitant·es (comment faire en sorte que les éléments décidés tiennent bien compte des besoins et envies des habitant·es ?).

Nous proposons de construire deux ateliers sur les transitions en Seine-Saint-Denis. Il s'agira de poser les bases sur cette notion : qu'entend-on par transitions, et en quoi cela diffère-t-il du développement durable ? Comment les transitions s'opèrent-elles dans les quartiers de la Seine-Saint-Denis ?

Des actions réalisées avec le soutien de :

